




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

|  |
|--|
| Accusé de réception en préfecture  |
| A013-211300017-20120220-19230-DE-1-1_0   |
| Date de signature : 21/02/12   |
| Date de réception : mardi 21 février 2012  |
|  <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b><br/>- ACTE SIGNÉ ✓<br/>- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓<br/>- ACTE TRASPASSE POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p> |

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.216**

Séance publique du

20 février 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : BIBLIOTHÈQUE ANNEXE DE PROXIMITÉ DES MILLES "EX ECOLE LI  
CAMPANETTO"- CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE**

Le 20/02/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 16/02/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dabha DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Charlotte BENON, M. Maurice CHAZEAU à M. Stéphane PAOLI, M. Gerard DELOCHE à M. Francis TAULAN, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Danièle BRUNET, Mme Catherine SILVESTRE à M. Victor TONIN, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

**Excusés sans pouvoir :**

M. André GUINDE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



07.03

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Cité du Livre

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 20/02/12

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Patricia LARNAUDIE

**Politique Publique** : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

**OBJET** : BIBLIOTHÈQUE ANNEXE DE PROXIMITÉ DES MILLES "EX ECOLE LI CAMPANETTO"- CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Afin de compléter le maillage du réseau de lecture publique de la ville d'Aix-en-Provence, il a été décidé de transformer l'ancienne école «Li Campanetto», en bibliothèque annexe de proximité des Milles.

Les habitants du village des Milles, éloignés de la bibliothèque Méjanes, sont actuellement desservis par une tournée du médiabus. L'installation d'une annexe, par la richesse et la diversité des activités qui y seront proposées, permettra d'améliorer la qualité de vie sur ce territoire, d'enrichir l'offre, et de créer sur le quartier un lieu structurant et fédérateur.

Implantées au cœur des quartiers et complémentaires de la bibliothèque centrale (*la Méjanes*), les annexes s'intègrent dans l'environnement proche :

- en mettant à la disposition de la population une offre documentaire variée et attrayante,
- en proposant des services innovants et modernes correspondants aux nouvelles pratiques culturelles et sociales,
- en axant leurs actions sur les missions sociales, éducatives et culturelles en direction des partenaires de proximité (*associations, écoles, collèges,..*) et des habitants afin de constituer un pôle fort d'accueil et de rencontre ouvert à tous.

La transformation de l'école «Li Campanetto» en bibliothèque annexe est une opportunité. Le bâtiment, idéalement implanté au cœur du «village des Milles», offre toutes les garanties pour installer une

bibliothèque de conception nouvelle et innovante, à l'aménagement intérieur convivial où se côtoieront les activités et les publics.

Les bibliothèques du 21ème siècle sont aujourd'hui des lieux de sociabilité, de rencontres, d'échanges, d'apprentissage et de diffusion.

Elles mettent à disposition une offre de documents diversifiée de toute nature : documents traditionnels (*livres, périodiques, CD, DVD*), multimédia, documents électroniques, jeux. Toute l'attention des bibliothécaires est centrée sur la satisfaction du public en suivant l'évolution de ses pratiques culturelles.

Le projet mettra l'accent sur une offre de services variée et de qualité, et sur l'intégration des activités de la bibliothèque au cœur de la vie du quartier afin de prendre en compte la réalité et la diversité des publics à desservir.

Les nouveaux services guideront le parti pris de l'aménagement intérieur et s'articuleront autour de quelques axes principaux :

- **la bibliothèque espace de rencontres** pour tout individu mais aussi pour les associations et les groupes (*espace d'animation, espace multimédia, espace de formation, salons de lecture, postes de visionnage et d'écoute musicale*). La caractéristique principale de l'aménagement intérieur visera à la polyvalence des espaces ; la modularité du mobilier permettra d'adapter l'aménagement, aussi bien aux besoins de l'ensemble du public qu'à ceux d'un groupe ou d'une activité particuliers.

- **la bibliothèque, vitrine des technologies de l'information**, comme moyens d'accéder à l'information, aux loisirs, à la formation (*offre multisupports associant l'imprimé, les ressources internet, les ressources électroniques pour offrir des services utilisant l'informatique et internet et accéder au savoir et à l'information*).

Le projet de cette bibliothèque développera les points forts suivant :

- le public jeune, en lui consacrant un espace et des collections particulièrement adaptés,
- l'image et le son en proposant des équipements innovants (*cabines de visionnage, postes d'écoute*), une collection riche, et en assurant une programmation visant à susciter la curiosité, la connaissance et le débat,
- la vie culturelle grâce à la programmation régulière d'expositions, de conférences, de rencontres.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'unité fonctionnelle de la bibliothèque annexe de proximité des Milles «ex école Li Campanetto» et la fiche opérationnelle qui suit afin de permettre sa réalisation ;
- **AUTORISER Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la Cité du Livre, à procéder au lancement de la consultation ;**

- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la Cité du Livre, à solliciter des subventions de l'Etat, des Collectivités Territoriales ainsi que de tous les partenaires financiers potentiels aux fins de financement de ce projet ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette des financements qui pourraient être obtenus.

| Besoins   | Montant H.T.     | Observations                                  |
|---|------------------|---|
| Rayonnages et mobilier spécifique pour Bibliothèque | 115 000          | Appel d'offres ouvert                         |
| Mobilier  | 65 000           | Marché en cours                               |
| Livres adultes                                      | 307 000          | Appel d'offres ouvert                         |
| Livres jeunesse                                     | 210 000          | Appel d'offres ouvert                         |
| CD  | 77 000           | Appel d'offres ouvert                         |
| DVD   | 81 000           | Appel d'offres ouvert                         |
| Périodiques   | 5 000            | Appel d'offres ouvert                         |
| Ressources électroniques                            | 20 000           | Appel d'offres ouvert                         |
| Informatique  | 60 000           | Appel d'offres ouvert                         |
| Solution RFID/<br>Antivol/automates                 | 35 000           | Appel d'offres ouvert                         |
| Câblage   | 35 000           | Appel d'offres ouvert                         |
| Tablettes de lecture                                | 5 000            | Petits lots en application de l'art,27 du CMP |
| Matériel audiovisuel                                | 7 000            | Petits lots en application de l'art,27 du CMP |
| Petit équipement                                    | 4 000            | Petits lots en application de l'art,27 du CMP |
| <b>Montant global de l'Unité fonctionnelle</b>      | <b>1 026 000</b> |   |

Les montants mentionnés sont donnés à titre estimatif.

**2012.216 - BIBLIOTHÈQUE ANNEXE DE PROXIMITÉ DES MILLES "EX ECOLE LI  
CAMPANETTO"- CRÉATION D'UNE UNITÉ FONCTIONNELLE**

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| <b>Présents et représentés</b> | <b>: 50</b> |
| <b>Présents</b>                | <b>: 38</b> |
| <b>Abstentions</b>             | <b>: 0</b>  |
| <b>Non participation</b>       | <b>: 0</b>  |
| <b>Suffrages Exprimés</b>      | <b>: 50</b> |
| <b>Pour</b>                    | <b>: 50</b> |
| <b>Contre</b>                  | <b>: 0</b>  |

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/02/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ANNEXE aux délibérations N° 2012-174 à 2012-255

ERRATUM page 1

Il convient de lire « sur convocation qui a été adressée par Mme Joissains-Masini, Maire le 14/02/2012 » au lieu du 16/02/2012.

ANNEXE aux délibérations N° 2012-174 à 2012-255

ERRATUM page 1

Il convient de lire « sur convocation qui a été adressée par Mme Joissains-Masini, Maire le 14/02/2012 » au lieu du 16/02/2012.